

L'ACTION MUNICIPALE



Bulletin d'information de Saint-Hippolyte

Avril 2013



MOT DU MAIRE

BRUNO LAROCHE
450 563-2505 #2235
blaroche@saint-hippolyte.ca

LE PANTHÉON DU LORAN D'OR POUR NICOLAS VACHON

Le 3 avril dernier, Loisirs Laurentides a intronisé Nicolas Vachon au Panthéon du Loran d'Or, distinction qui immortalise la participation d'athlètes exceptionnels ayant marqué les Jeux du Québec. La cérémonie a eu lieu au Centre équestre de Blainville et a accueilli de nombreux invités dont, entre autres, les athlètes de Saint-Hippolyte ayant participé à la dernière édition des Jeux à Saguenay.

Nicolas Vachon a en effet représenté brillamment la région des Laurentides lors de ces Jeux en remportant trois médailles d'or en plus de fracasser trois records en haltérophilie.

Nicolas a maintenant son nom inscrit au Panthéon du Loran d'Or. C'est un très grand honneur pour cet hippolytois qui a un très bel avenir devant lui. Nous tenons à souligner ce triomphe, obtenu à force d'entraînement, de détermination et surtout, de passion. Nicolas Vachon est un exemple à suivre et un modèle exceptionnel pour tous les jeunes des Laurentides. Il aura sa plaque installée fièrement au Tableau des Célébrités de la Municipalité.

COLLABORATION AVEC MESURES ALTERNATIVES DES VALLÉES DU NORD

Nous avons renouvelé le protocole de collaboration nous unissant à l'organisme Mesures alternatives des Vallées du Nord. Cet organisme, créé en 1985, contribue à l'amélioration des conditions de vie des personnes et au développement de l'exercice de la citoyenneté et du civisme dans les communautés. Vous pouvez faire appel à eux pour toute situation qui vous dérange, qui vous agresse, et qui concerne des gens qui vous entourent, qu'ils soient de votre famille ou de votre voisinage.

Mettre un terme à un différend de façon pacifique ou rétablir un lien de communication qui s'est brisé ou dégradé, n'est pas chose facile. Ces équipes sont spécialement formées en médiation et en résolution de conflits. Leur objectif est de faciliter les échanges de points de vue et aider à dénouer les impasses pour que les parties concernées trouvent ensemble des pistes de solutions satisfaisantes pour tout le monde.

N'hésitez donc pas à faire appel à eux pour régler vos différends... différemment

SOUVENIRS DES MINES...

Tous se souviendront de la guerre que nous avons menée, au printemps 2011, alors qu'une entreprise de Colombie-Britannique planifiait effectuer des travaux d'exploration minière sur notre territoire. L'opposition à ce projet avait donné des résultats puisque la compagnie a choisi de plier bagage et d'abandonner l'idée de procéder à des forages sur les propriétés qu'elle avait ciblées.

À la suite de cette opposition aux travaux d'exploration minière, le gouvernement avait inclus, dans le défunt projet de loi 14 sur l'exploitation minière, l'article 91 qui permettait aux municipalités de bloquer les projets miniers dans les zones urbaines ou de villégiature.

Il semblerait toutefois que cette partie du projet de loi serait remise en question, car selon la ministre, en raison de zones grises et de flou, ce pouvoir délégué aux municipalités serait difficilement applicable.

Actuellement, nous avons l'exemple désolant de la municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides, aux prises avec un projet de carrière qui viendrait anéantir tous les efforts des résidents, des commerçants et des élus pour développer une économie basée sur le tourisme et le secteur récréotouristique.

On peut constater que même si nous avons gagné la bataille, la guerre n'est pas gagnée pour autant. Nous devons rester vigilants pour pouvoir contrer l'arrivée de tels projets dans nos communautés. On peut voir que les lois n'étant encore qu'à l'état de projets, rien ne peut nous assurer que nous serons à l'abri d'une incursion comme celle que vivent nos voisins. Nous devons tout faire pour prioriser et, surtout, conserver notre qualité de vie et celle de nos enfants.

UNE ALLÉE PIÉTONNIÈRE LE LONG DU CHEMIN DES HAUTEURS

Les citoyens et les élèves pourront désormais circuler en toute sécurité entre l'école et le pavillon Roger-Cabana puisqu'une allée pour piéton sera installée sous peu. A partir du pavillon, les promeneurs pourront se rendre au Centre éducatif et communautaire, à l'hôtel de ville, à la Maison de la culture, et très bientôt, à la nouvelle bibliothèque. Puisque la marche est un excellent exercice pour garder la forme, cet ajout pourra inciter de plus en plus de personnes à circuler d'un endroit à l'autre à pied plutôt qu'en voiture!

À NE PAS MANQUER !

19 AVRIL

Date limite d'appel de dossiers pour Montagne-Art et Sentier Art-Nature

23 AVRIL

Journée mondiale du livre et du droit d'auteur à la bibliothèque municipale

11 MAI

Vernissage expo-duo à la Maison de la culture

14 MAI

Soirée info-inscriptions Camp de jour Tortilles à la Maison des loisirs

LUNDI 6 MAI

PROCHAINE SÉANCE
RÉGULIÈRE DU CONSEIL

19 h 30, à l'église paroissiale.



◀ Dans l'ordre habituel : Mylène Freeman, députée fédérale d'Argenteuil-Papineau-Mirabel, Samuel Vachon, Mario Vachon, Nicolas Vachon, la missionnaire Maude Provencher-Forget et Bruno Laroche.
Photo: Zéphyre.ca

Cliquez pour voir

www.saint-hippolyte.ca



MODIFICATION AU NOM DU CHEMIN DU LAC-DE-L'ACHIGAN

Un projet de construction est à l'étude en vue d'ériger une nouvelle propriété sur la partie du chemin du Lac-de-l'Achigan menant vers Saint-Calixte. Cette propriété, tout en étant située sur notre territoire, est contiguë à Saint-Calixte et la rue située en façade porte le nom de 10^e Rang. Nous avons donc convenu avec la municipalité voisine de donner l'adresse sur le 10^e rang afin d'éviter toute confusion de localisation pour les services d'urgence.

Bien entendu, le reste du chemin du Lac-de-l'Achigan ne change pas de dénomination.

LE GUIDE DU CITOYEN

Les commerçants ont été approchés pour collaborer à un nouveau Guide du citoyen qui sera distribué gratuitement à toute la population. Ce guide comprendra des renseignements sur la vie communautaire, le rôle et le fonctionnement de notre municipalité, l'agenda des activités de l'année, et plus encore. La firme Éditions Média plus Communication est chargée de rencontrer les commerçants à ce sujet.

LE COMITÉ DE COMMUNICATION

Un comité de communication a été créé depuis le mois de février, ayant comme mandat de transmettre à tous nos citoyens les plus récentes informations sur la vie municipale.

Ce comité est composé de Mme Christiane Côté, directrice générale, Mme Anne-Marie Braün, directrice et Mme France Vincent, coordonnatrice, toutes deux du volet Culture et Événements du service des Loisirs, et de Mme Célène Lacroix, adjointe administrative.

Ce comité est chargé de toutes les communications de la municipalité, autant au niveau des citoyens et des organismes que des médias. Ses membres verront également à la mise à jour de notre site internet, qui deviendra, sous peu, un outil majeur de communication avec vous.

Bruno Laroche
Maire

TRAVAUX PUBLICS OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT

La Municipalité de Saint-Hippolyte est à la recherche d'étudiants pour combler les postes d'aides journaliers durant la saison estivale 2013.

Exigences :

- Être un étudiant inscrit à temps plein à une formation pour l'automne 2013
- Âgé d'au moins 16 ans au 15 mai 2013
- Être responsable, débrouillard, en excellente forme physique et avoir de l'initiative

40 heures/semaine
Du lundi au vendredi
Pour une période de 8 semaines
Salaire : 11,15 \$/heure

Toute personne intéressée à postuler et répondant aux exigences doit faire parvenir son curriculum vitae avant le **1^{er} mai 2013** à l'attention de :

Sylvain Vanier, directeur
Service des travaux publics
2253, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte (Qc) J8A 1A1
Télécopieur : 450 563-4582
cledoux@saint-hippolyte.ca

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Gilles Beaugard

Finances & administration, Communications & Culture

450 563-2505 #2507
gbeaugard@saint-hippolyte.ca



Yves Dagenais

Travaux publics

450 563-2505 #2503
ydagenais@saint-hippolyte.ca



Chantal Lachaine

Services communautaires, Loisirs

450 563-2505 #2502
clachaine@saint-hippolyte.ca



Denis Lemay

Sécurité publique

450 563-2505 #2506
dlemay@saint-hippolyte.ca



Donald Riendeau

Service de l'urbanisme

450 563-2505 #2504
driendeau@saint-hippolyte.ca



Philippe Roy

Environnement

450 563-2505 #2505
proy@saint-hippolyte.ca

VOTRE NUMÉRO CIVIQUE POURRAIT VOUS SAUVER LA VIE

Vous est-il arrivé de devoir appeler l'ambulance parce que quelqu'un s'était blessé ? Ou de devoir appeler les pompiers parce qu'une casserole avait pris feu sur votre cuisinière ? Lorsque vous composez le 9-1-1, la centrale d'urgence accède immédiatement aux informations concernant l'immeuble relié à votre numéro de téléphone et peut mobiliser à l'instant le service requis dans votre situation.

Mais, aussi rapides puissent-ils être, si votre adresse civique n'est pas visible de la route, les services d'urgence perdront un temps précieux avant de se rendre auprès d'un blessé ou atteindre la propriété menacée par un incendie. Il est impératif d'identifier correctement votre propriété au moyen d'un panneau voyant, avec des chiffres contrastés, installé près de la route de manière à être facilement repéré, même la nuit. Il faut également vous assurer qu'en toute saison, votre propriété est facilement accessible par un véhicule d'urgence, donc bien déneigée l'hiver et dégagée durant l'été.

Alors, dès aujourd'hui, assurez-vous que votre propriété est facile à trouver. Vérifiez que votre adresse civique est visible, le jour comme la nuit. Votre vie et celle de vos proches en dépend.

Référence : Règlement municipal # SQ-906-2004



LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ SE REFAIT UNE BEAUTÉ !

Le nouveau site Internet est en ligne. Ce site se veut informatif et interactif pour les citoyens, et surtout, facile à naviguer. Nous vous invitons à le découvrir : www.saint-hippolyte.ca.

LOISIRS

EMBARCATIONS : INSCRIPTIONS ET INFO

En plus d'accéder au service d'inscriptions en ligne, vous trouverez au www.saint-hippolyte.ca toute l'information relative aux embarcations allant des tarifs à l'horaire de la descente de bateaux municipale.

Ouverture de la descente de bateaux :
27 avril de 9h à 17h

LAVAGE DE BATEAUX

Le règlement 1058-12 adopté par la Municipalité prévoit que toute embarcation doit être lavée avant sa mise à l'eau au lac de l'Achigan. Il s'agit d'une mesure préventive afin d'éviter la prolifération d'espèces envahissantes.

CAMP DE JOUR TORTILLES



Un été inoubliable attend votre enfant avec l'équipe d'animation Tortilles ! Une avalanche d'activités pour un maximum de plaisir : jeux de groupe, baignades, sports et plein air, ateliers artistiques, sorties.

Inscriptions :

- 14 mai : 8 h 30 - 12 h / 13 h à 16 h / 18 h 30 à 20 h 30
- 13 au 17 mai pendant les heures régulières

Comment ?

- **Option #1** : En ligne au www.saint-hippolyte.ca
- **Option #2** : En personne à la Maison des Loisirs située au 2252 ch. des Hauteurs.

Surveillez l'arrivée de votre INFO LOISIRS ÉTÉ 2013, début mai, pour connaître la programmation et tous les détails.

Info : 450 563-2505 # 2231 / mcaron@saint-hippolyte.ca



Nouveau !
Tennis inclus

CULTURE ET ÉVÉNEMENTS

EXTENSION JUSQU'AU 19 AVRIL APPEL DE DOSSIERS 2013

MONTAGNE-ART - 28^e ÉDITION

Artistes et artisans sont invités à déposer leur candidature. Cette exposition multidisciplinaire contribue à l'épanouissement de plusieurs sphères culturelles dont les visuels et les métiers d'art.

Événement : 7 et 8 septembre / Centre de plein air Roger-Cabana

SENTIER ART-NATURE - 3^e ÉDITION

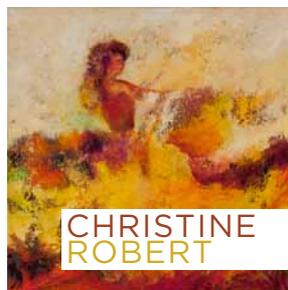
Artistes en land art et sculpteurs sont invités à déposer leur candidature. Ce projet novateur favorise la réalisation d'œuvres façonnées à partir de matériaux nobles dont la pierre et le bois.

Inauguration : 7 septembre / Centre de plein air Roger-Cabana

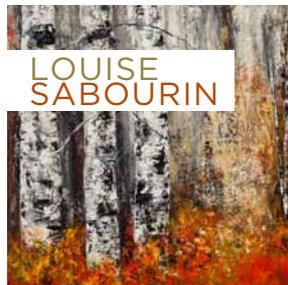
Info : fvincent@saint-hippolyte.ca // 450 563-2505 poste 2248
www.saint-hippolyte.ca

PROGRAMMATION CULTURELLE 2013

Vous trouverez ci-dessous un avant-goût de ce que le service de la culture et événements vous a concocté en étroite collaboration avec le comité de développement culturel. Pour connaître l'ensemble de la programmation, veuillez vous référer au www.saint-hippolyte.ca sous l'onglet culture.



CHRISTINE ROBERT



LOUISE SABOURIN

EXPO-DUO

11-12, 18-19 & 25-26 MAI

**Ouvert les samedis et dimanches
de 13 h à 17 h**

**Deux femmes unies par la même passion :
la créativité.**

Louise Sabourin et Christine Robert, artistes-peintres, vous proposent une exposition duo présentant des œuvres inédites. Elles vous transporteront dans leur univers coloré.

Vernissage : 11 mai - 14 h - entrée libre

Maison de la culture

2259, chemin des Hauteurs
Saint-Hippolyte, Québec

BIBLIOTHÈQUE

18^e JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR

**Le mardi 23 avril à la
bibliothèque municipale**

Une rose sera remise aux douze premiers abonnés qui emprunteront un document lors de cette journée. Également, il y aura tirage de deux cartes-cadeau (Renaud-Bray) ainsi que trois sacs écologiques en tissu. Seuls les abonnés empruntant des livres lors de cette journée seront éligibles.

Information : 450 224-4137
www.reseaubibliolaurentides.qc.ca

871, chemin des Hauteurs, C.P. 18
Saint-Hippolyte, Québec, J8A 3P4

Heures d'ouverture :

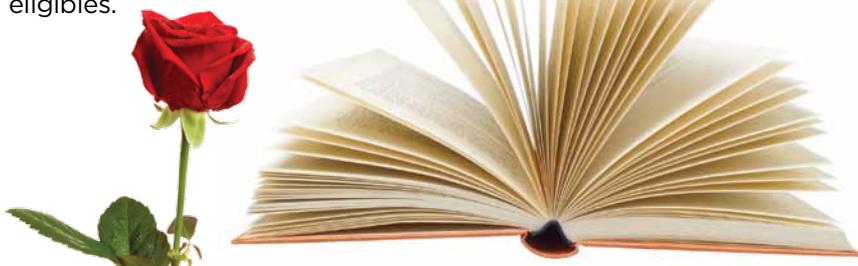
Mardi 13 h à 19 h

Mercredi 9 h à 19 h

Jeudi 13 h à 21 h

Vendredi 13 h à 21 h

Samedi 9 h à 14 h



ART-BUS - 5 JUIN

Quelle belle idée de prendre l'autobus, sans égard au trafic.

Musée des beaux-arts de Montréal

Révéler les Trésors du Pérou

Exposition : Identités et conquêtes aux époques ancienne, coloniale et moderne, s'échelonne sur 300 ans d'histoire, jusqu'aux découvertes archéologiques des dernières décennies.

Inscriptions : jusqu'au 25 mai

Prix : 20 \$ résident / 23 \$ non-résident

En ligne : www.saint-hippolyte.ca

En personne : Maison des Loisirs, pendant les heures d'ouverture

CONFÉRENCE-VOYAGE - 19 JUIN À 19 H

**Le monde sous-marin de la Thaïlande, de l'Indonésie
et d'Hawaii**

Vie marine, environnement, géographie et anecdotes de voyage seront des sujets abordés lors de cette rencontre (90 min).

Inscriptions : jusqu'au 9 juin

Prix : 10 \$ résident / 11,50 \$ non-résident

En ligne : www.saint-hippolyte.ca

En personne : Maison des Loisirs, pendant les heures d'ouverture



OUVERTURE OFFICIELLE DE L'ÉCOCENTRE DE SAINT-HIPPOLYTE

L'écocentre de Saint-Hippolyte, opéré par Développement Durable de la Rivière-du Nord (DDRDN), sera officiellement ouvert du 30 avril jusqu'au 2 novembre.

Horaires :

Mardi, jeudi, vendredi et samedi : 8 h 30 à 16 h 30

Mercredi : 10 h 30 à 18 h 30.

Pour les citoyens qui ne peuvent attendre jusqu'à l'ouverture de l'écocentre de Saint-Hippolyte, ceux-ci peuvent se rendre à l'écocentre de Saint-Jérôme qui est ouvert depuis le 26 mars. L'écocentre de Saint-Jérôme est situé au 301 Lajeunesse Ouest.

La Municipalité tient à féliciter tous les citoyens pour leurs efforts de récupération et les encourage à continuer d'utiliser ce service. Afin de vous aider à augmenter la quantité de matières récupérées, la Municipalité vous invite à consulter la liste des matières qui sont acceptées et refusées, disponible au www.saint-hippolyte.ca dans la section Ordures et Recyclage ou sur le site Internet de DDRDN au www.ecocentresrdn.org. L'écocentre est situé au 2056, chemin des Hauteurs, sur le même site que le garage municipal. Pour toute autre question, vous pouvez communiquer avec Développement Durable Rivière-du-Nord au 450.560.0451.

COLLECTE DE BRANCHES

Un service de déshiquetage de branches est offert aux Hippolytois. Les collectes auront lieu le 1^{er} mardi du mois, de mai à novembre, soit : 7 mai, 4 juin, 2 juillet, 6 août, 4 septembre, 1^{er} octobre et 5 novembre.

Important : vous devez vous inscrire à la collecte en téléphonant à l'Hôtel de ville au 450.563.2505. Les inscriptions doivent se faire au plus tard le vendredi précédent la collecte.

JOURNÉE GRAND MÉNAGE

La Municipalité mettra à la disposition de ses citoyens des conteneurs pour la récupération des rebuts qui ne sont pas ramassés lors de la collecte des ordures domestiques tels que bois, fer, encombrants (meubles et matelas endommagés) et matériaux secs en petite quantité (placoplâtres et bardeaux).

Les matières suivantes sont refusées : résidus de démolition, ordures ménagères et appareils ménagers. Dans le cas de démolition importante, le règlement #602-90 exige qu'un conteneur soit installé sur les lieux des travaux. Les branches seront également refusées lors de cette journée.

Cette journée de récupération s'adresse UNIQUEMENT aux particuliers.

Une preuve de résidence sera exigée à l'entrée.

Quand : le samedi 25 mai, de 8 h 30 à 16 h 30.

Où : Au garage municipal, 2056, chemin des Hauteurs.

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Le dimanche 26 mai 2013, de 9 h à 13 h, au Parc Roger-Cabana (2060 ch. des Hauteurs)

AU PROGRAMME

Analyse de l'eau à prix réduit (jusqu'à 58 % de rabais sur le prix régulier en laboratoire!) :

- Analyse bactériologique : 30 \$
- Analyse physico-chimique (8 paramètres) : 40 \$
- Combo bactério + physico : 60 \$
- Eau de baignade — coliformes fécaux : 10 \$
- Eau de baignade — coliformes fécaux + entérocoques : 16 \$

Des contenants stériles seront disponibles à l'Hôtel de ville du 12 au 24 mai selon l'horaire suivant :

- le dimanche 12 mai de 9 h à 12 h;
- du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h;
- le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

Kiosques d'information sur l'environnement.

Kiosque interactif éducatif sur la thématique des milieux humides animé par un naturaliste de l'organisme GUEPE.

Prise de commandes de végétaux à prix réduit pour le reboisement des rives, réservée aux membres des associations de lacs de Saint-Hippolyte (preuve d'affiliation requise) et aux riverains.



PENSEZ À FAIRE ANALYSER L'EAU DE VOTRE PUIS!

Lorsqu'elle provient d'un puits de surface ou artésien et qu'elle est destinée à la consommation humaine, l'eau doit être de bonne qualité et respecter les normes édictées dans la réglementation provinciale. C'est au propriétaire du puits que revient la responsabilité de s'assurer de la qualité et de la sécurité de l'eau.

L'eau souterraine, qui est généralement de meilleure qualité que l'eau de surface (lac, rivière, ruisseau) grâce à la capacité filtrante du sol, peut être vulnérable à la contamination et des précautions doivent être prises pour assurer en tout temps un approvisionnement en eau de bonne qualité.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs incite les propriétaires d'un puits à faire **analyser l'eau au moins une fois par année relativement aux paramètres chimiques**. En ce qui concerne les **nitrate-nitrites** et les **paramètres bactériologiques**, **il est recommandé de faire analyser l'eau régulièrement, soit au début du printemps et à l'automne**, et lorsque des changements relatifs à sa couleur, à sa limpidité, à son odeur ou à son goût sont constatés. Une analyse de l'eau d'un puits est également souhaitable lorsque des travaux ou des activités sont effectués près de celui-ci ou s'il n'a pas servi pendant une longue période de temps.

L'analyse de l'eau ne suffit pas à garantir la qualité de l'eau de consommation. Il faut en effet vérifier régulièrement l'état de votre puits et de votre installation sanitaire, examiner les sources possibles de contamination dans l'environnement du puits et apporter les correctifs appropriés.